

Soirée de lancement des services développés pour les LIBRAIRES et DISQUAIRES indépendants

Judi 11 octobre 2018
18h30 - 22h00



P R O G R A M M E

18h30 Accueil

19h00 Ouverture

- ✓ M. Frédéric Hocquard, adjoint à la Maire de Paris, chargé de la vie nocturne, de l'économie et de la diversité culturelles
- ✓ Mme Claire Etien, Directrice générale, EPEC
- ✓ M. François Ravier, Préfet, Secrétaire Général de la préfecture de la région d'Ile-de-France, Préfecture de Paris

Animation de la table ronde par M. Alain Gachet, Directeur Opérationnel, EPEC

Le Service de remplacement, Libraires Volants

- ✓ M. Yves Martin, Librairie *Les Buveurs d'encre*
- ✓ M. Nicolas Jalageas, Librairie *Les cahiers de Colette*
- ✓ Mme Leslie Vega, Directrice du Service Libraires Volants
- ✓ M. Gildas Bouillaud, Libraire volant
- ✓ Mme Nathalie Roux, Responsable du pôle mutations économiques, EPEC

La Candidathèque

- ✓ Mme Elsa Pierrot, Déléguée de Paris Librairies
- ✓ Mme Nathalie Roux, Responsable du pôle mutations économiques, EPEC

La Plateforme Click and Collect pour les disquaires

- ✓ Mme Julie David, Disquaire *The Walrus*
- ✓ M. Yves Plouhinec, Disquaire *Hands and Arms*
- ✓ Mme Nathalie Roux, Responsable du pôle mutations économiques, EPEC

20h30 Cocktail de clôture



LIBRAIRIES FONTAINE



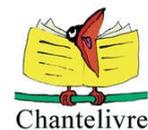
MATIERE GRISE



LES TRAVERSÉES librairie



LES CAHIERS DE COLETTE



Librairie TEMPS LIVRES



librairie la plume gabonaise
le Lancry 75010 Paris - tel: 01...

librairie l'Herbe Rouge



Librairie L'instant

Fin 2013, dans le contexte de liquidation judiciaire de grands multi spécialistes culturels (Virgin, Chapitre.com) et de baisse du nombre de locaux de commerces et de services de biens culturels à Paris, **la Direction régionale des entreprises, de la concurrence et de la consommation d'Île-de-France - Unité territoriale de Paris et la Ville de Paris sollicitent la Maison de l'emploi de Paris (Ensemble Paris Emploi Compétences aujourd'hui)** pour concevoir un projet de soutien aux commerces culturels indépendants parisiens (libraires et disquaires).

Paris est le territoire qui concentre le plus grand nombre de libraires et de disquaires indépendants en France (près de 60 disquaires actifs repérés et 450 librairies indépendants), représentant près de 18 % de ces commerces culturels en France. En 11 ans, de 2003 à 2014, le nombre de librairies à Paris a baissé de 22 %, soit une disparition de 213 commerces sur la période et l'une des plus fortes baisses observées parmi les commerces culturels parisiens depuis le début des années 2000 après les commerces de vente de disques, cassettes, CD, DVD (- 52 %).¹

Ces commerces culturels forment un tissu économique de **très petites entreprises (TPE)**. La moitié des structures sont non employeuses chez les disquaires, et de l'ordre de 40 % chez les libraires. Au sein des structures employeuses, 60 % d'établissements comptent une à deux personnes chez les disquaires et 89 % de structures chez les libraires ont moins de 10 salariés.²

Les gérants de ces commerces physiques de proximité (libraires, disquaires) partagent les difficultés des TPE d'autres secteurs économiques. L'isolement du dirigeant, le manque de disponibilité en raison de la multiplicité des tâches à accomplir au quotidien, le manque de temps pour définir une stratégie de développement, pour se former, pour équilibrer vie personnelle et vie professionnelle, parfois l'impossibilité économique d'embaucher ou des besoins de recrutement inférieurs aux 24 heures hebdomadaires légales pour le temps partiel.

Pour **soutenir le développement économique, de l'emploi et des compétences des libraires et disquaires** parisiens, Ensemble Paris Emploi Compétences développe, depuis 2014, un projet partenarial qui se concrétise en 2018 par une offre de services RH en direction des libraires indépendants

- ✓ Le Service de remplacement, Libraires Volants, groupement d'employeurs associatif agréé par l'Etat, une première en France

- ✓ La Candidathèque de Paris Librairies, vivier de recrutement qualifié par les libraires, pour les libraires

et le projet d'une Plateforme numérique B to C pour les disquaires, inspirée de celle de Paris Librairies.

¹ APUR, Les évolutions du commerce culturel à Paris (2003 - 2014), juin 2016 ; s'agissant des commerces de livres, l'Île-de-France compte en 2014, 1700 commerces de livres neufs dont près de 700 librairies. Source : Le MOTif, Chiffres clés du livre en Île-de-France, données 2008 - 2014, mars 2015

² Sources : EPEC, UT75 (2014)



LE SERVICE DE REMPLACEMENT, LIBRAIRES VOLANTS, UNE PREMIERE EN FRANCE

Inspiré des Services de remplacement agricoles³, le Service de remplacement pour les commerces culturels d'Île-de-France est le premier Service de remplacement agréé pour des commerces de proximité indépendants.

Le Service de remplacement pour les commerces culturels (libraires, disquaires) franciliens est une première en France.

C'est un service innovant qui répond avec souplesse aux demandes de remplacement ou d'appui ponctuels des gérants, tout en générant des emplois, consolidés au fil du développement de la demande.

Typiquement, avant sa création, le gérant seul ouvrait son commerce six jours sur sept, travaillait sans avoir de week-end, restreignait ses heures d'ouverture pour avoir du temps pour lui, embauchait une personne « au noir » en cas de pic d'activité, choisissait entre ouvrir son commerce ou participer à un salon professionnel, travaillait même malade, fermait son commerce en cas de deuil, ne se formait pas. Le gérant avec un salarié lui refusait parfois de prendre des congés au moment d'un pic d'activité, embauchait en temps partiel annuel.

« Notre problème c'est qu'on ne peut rien faire. Le but, ce serait d'engager quelqu'un mais on ne peut pas. Quand je fais un show case, j'accueille les clients, je fais le bar, je mixe, je fais tout. S'il y avait une main d'oeuvre à utiliser sur mesure, ce serait bien. Un pool de remplaçants : c'est une excellente idée ! »

« Il y a une lassitude. On se crame à faire du six jours sur sept. Cela faisait longtemps que je n'avais pas de week-end. »

Partant de ce constat de terrain, nous avons expérimenté entre 2014 et 2017, le fonctionnement d'un Service de remplacement pour permettre à des libraires et des disquaires parisiens de se faire remplacer pour tout motif, prévisible ou non (week-end, congés, formation, motif professionnel, accident, maladie), ou d'être appuyés ponctuellement, en tant que de besoin, par un pool de vendeurs - collaborateurs remplaçants qualifiés.

« J'ai été un des premiers à être contacté. J'ai été intéressé tout de suite parce que je souhaitais prendre un congé paternité. Je voulais que cela se mette en place très vite. Nous étions quelques libraires. Nous avons compris qu'il fallait nous engager pour que le Service de remplacement puisse être créé et que cela déciderait d'autres libraires à nous rejoindre. »

³ Inspiré de l'entraide mutuelle, le remplacement en agriculture est officiellement créé en 1972. Les Services de Remplacement sont des associations groupements d'employeurs, dirigés par des agriculteurs bénévoles. (In <http://www.servicederemplacement.fr/>). Dans un article, le Président du Service de remplacement France explique : « L'agriculteur doit mieux vivre de son travail. Il doit pouvoir s'absenter de son travail comme toute personne. Il doit « oser » le remplacement. C'est également une assurance en cas d'accident ou de maladie. L'association, Service de remplacement France propose des remplacements à ses adhérents pour plusieurs motifs : congés de maternité ou de paternité, maladie, accident, mais aussi des congés, week-ends ou vacances, des mandats professionnels, syndicaux ou électifs, ou encore de formations. » (In [La France agricole](#), février 2015)

Le Service de remplacement est créé en février 2015 pour les disquaires et en mai 2015 pour les libraires. Son fonctionnement est le suivant :

- ✓ Le libraire / disquaire adhère annuellement au Service, effectue ses demandes de journées de remplacement / appui ponctuel auprès du Service qui met à disposition, un salarié du pool de remplaçants et lui adresse une facture mensuelle.
- ✓ Le libraire / disquaire détermine les missions, tâches qu'il souhaite confier au remplaçant et le Service recherche le profil le plus adapté à sa demande.
- ✓ Le Service recrute, assure la gestion administrative et RH du Service de remplacement et gère les priorités dans les demandes de remplacement / appui ponctuel.

Depuis la création du Service de remplacement en 2015 et à fin 2017,

- ✓ 29 commerces culturels indépendants ont utilisé le Service de remplacement
 - 2 disquaires
 - 27 librairies (dont 22 librairies parisiennes)
- ✓ 898 jours de remplacement / appui ponctuel ont été facturés aux libraires / disquaires
- ✓ 2 disquaires et 12 libraires remplaçants ont été recrutés dont 4 en CDI.

Considérant le potentiel de développement de ce Service développé dans un cadre expérimental, et dans le cadre d'un groupe de travail permanent animé par EPEC, l'Etat (Direction régionale des entreprises, de la concurrence et de la consommation d'Île-de-France - Unité territoriale de Paris, Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France), le Conseil régional d'Île-de-France, la Ville de Paris décident d'en faire un service de droit commun et de l'étendre aux commerces culturels d'Île-de-France.

Le Conseil régional d'Île-de-France soutient le Service de remplacement pour créer la structure et le développer par la prospection des libraires en Île-de-France. La Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France, d'une part, AGEFOS PME, Organisme Paritaire Collecteur Agréé et la branche de la librairie, d'autre part, soutiennent le développement du Service de remplacement en acceptant de prendre en charge 50 % du coût du Service lorsqu'un libraire se fait remplacer pour partir en congés ou pour se former.

Le Service de remplacement, groupement d'employeurs associatif est créé juridiquement le 9 décembre 2017 et agréé par la Direction régionale des entreprises, de la concurrence et de la consommation d'Île-de-France, le 29 mars 2018.

Son nom commercial est **Libraires Volants**.

A septembre 2018, **27 libraires** sont adhérents / utilisateurs du Service de remplacement, Libraires Volants ; la directrice assure le développement, la gestion administrative et RH du Service et **8 Libraires Volants** forment le pool de remplaçants.

Le 30 mai 2018, le Service de remplacement, Libraires Volants et EPEC ont reçu, le Prix Entreprendre dans la Culture 2018 (IFCIC - Ministère de la culture) avec quatre autres lauréats en France.

TEMOIGNAGE



Antoine FRON, **Gérant de la Librairie Les Traversées**

Nous sommes adhérents au Service des Libraires Volants depuis son origine ou presque.

Je trouve le service extrêmement pratique pour plusieurs raisons.

Nous l'utilisons :

- ✓ *pour le remplacement de libraires dans le cas de départs définitifs de la librairie. Cela nous permet de prendre le temps d'embaucher des nouveaux libraires sans désorganiser notre équipe.*
- ✓ *Pour le remplacement de libraires dans le cas de 5èmes semaines de congés payés. Cela évite d'avoir en hiver de longues périodes où nous sommes en sous-effectif.*
- ✓ *pour le remplacement rapide de libraires malades, ou éventuellement pour des absences pour raisons personnelles*
- ✓ *pour nous aider à organiser des salons et évènements extérieurs sans désorganiser le travail en librairie*

A chaque fois, l'embauche d'un libraire volant compétent permet une continuité d'un service professionnel de qualité, notre priorité.

Cela évite de puiser dans l'énergie de nos libraires déjà rudement mise à l'épreuve par le rythme important de notre travail. Cela évite aussi la formation initiale d'un libraire, ce qui prend toujours un peu (pas mal...) de temps et d'énergie.

Tous les libraires auxquels nous avons eu recours se sont révélés très adaptables, à l'écoute de nos besoins et de nos habitudes.

Le service est souple, très bien organisé, très réactif, extrêmement simple à utiliser, surtout si on peut l'anticiper.

L'avantage par rapport à l'intérim est considérable en coût, en compétitivité, en qualité des intérimaires.

Il nous évite le recours régulier aux cdd de courte durée et les tracas administratifs qui en découlent ainsi que les primes de précarité qui y sont liées.

Il est pour moi devenu un outil indispensable qui permet un service clientèle de qualité dans la continuité, déconnecté des aléas inévitables de la vie d'une petite équipe.

Pour nous qui sommes une équipe de 7 personnes mais le plus souvent 5 libraires présents en librairie, l'absence d'une personne représente 20 % de présence en moins.

Donc pas grand chose à ajouter, si ce n'est, l'essayer c'est l'adopter...

Contact : Leslie VEGA

Directrice du Service de remplacement

LIBRAIRES VOLANTS

leslie.vega@librairesvolants.fr



LA CANDIDATHEQUE, VIVIER DE RECRUTEMENT QUALIFIE PAR LES LIBRAIRES, POUR LES LIBRAIRES

Gagner du temps dans ses recrutements et faire fructifier les compétences au sein de son réseau d'une centaine de libraires adhérents, étaient les objectifs de l'association Paris Librairies, lorsqu'elle s'est adressée à EPEC.

« Les libraires reçoivent tout type de curriculum vitae, avec ou sans expérience dans le métier de libraire, ils embauchent un volant de personnes qui ont plus ou moins de compétences, qui interviennent parfois en « dépannage », ils embauchent des personnes qui effectuent des candidatures spontanées, mais le libraire n'est pas dans une démarche de recherche de personnel. »

Notre enquête sur les pratiques de recrutement des membres du conseil d'administration de Paris Librairies met à jour une pratique de recommandation informelle de candidats entre libraires, sans objectivation des compétences attendues lors du recrutement, ce qui induit du turn-over et une déperdition de compétences.

L'animation d'ateliers permet aux **libraires** de s'accorder sur la création d'une **Candidathèque, formée de candidats pré-sélectionnés par eux-mêmes, afin de disposer d'un vivier de recrutement qualifié**, de mettre à jour les compétences attendues sur un poste de vendeur et de formaliser des outils RH de sélection des candidats (un guide d'entretien de recrutement spécialisé Libraire et une grille de renseignement des points forts).

Les libraires peuvent utiliser les outils RH de sélection des candidats pour orienter vers la Candidathèque, les vendeurs dont ils sont satisfaits mais qui souhaitent travailler dans une autre librairie ainsi que les candidats en recherche d'emploi qu'ils reçoivent en entretien de recrutement mais qu'ils ne souhaitent pas embaucher.

Depuis 2017, la Candidathèque est opérationnelle et animée par la Déléguée de Paris Librairies.

- ✓ Orienter des candidats vers la Candidathèque, c'est optimiser leurs chances d'être mis en relation avec un employeur.
- ✓ S'adresser à la Candidathèque pour recruter, c'est s'appuyer sur un vivier de compétences qualifié par les libraires pour gagner du temps dans ses recrutements.
- ✓ Suivre les mobilités inter - entreprises des candidats, c'est limiter l'alternance des périodes de chômage et d'emploi et permettre le développement des compétences au sein du réseau de Paris Librairies.

Contact : Elsa PIERROT
Déléguée - PARIS LIBRAIRIES
contact@parislibrairies.fr



LA PLATEFORME CLICK AND COLLECT POUR LES DISQUAIRES

Les disquaires indépendants, de l'ordre de 60 à Paris et de 300 en France, forment un secteur économique fragile. Près de 70 % des répondants à l'enquête nationale du ministère de la culture et de la communication (37 % des disquaires interrogés en 2017) déclarent que leur chiffre d'affaires total est inférieur à 200 KE par an⁴ tandis que le chiffre d'affaires du marché physique de disques en France (85,1 millions d'euros en 2017) accuse une baisse de - 18 % par rapport à 2016 quand celui du numérique (104,3 millions d'euros) est en hausse de + 16 % par rapport à 2016. Le streaming qui en représente 84 % est, quant à lui, en augmentation de + 27,3 % par rapport à 2016.⁵

Par ailleurs, la plupart des disquaires n'ont pas d'outil de gestion, certains réalisent leur inventaire à la main et se vivent plus comme des passeurs de culture que comme des commerçants. Ils vendent des disques neufs (vinyles, CD) et dans une moindre mesure, des disques d'occasion. Ils vendent / réparent du matériel Hifi, exercent une activité de label, de Street marketing, voire une activité de disquaire et de bar. L'activité dite secondaire leur permet, le plus souvent, d'équilibrer leurs comptes. Certains décrivent la fragilité économique de leur structure. Ils se connaissent mais sont isolés dans leur commerce, comme le sont, le plus souvent, les gérants de TPE.

Partant de ce constat, EPEC et les Disquaires de Paris enclenchent une dynamique avec une dizaine de disquaires parisiens lors d'une rencontre professionnelle fin 2016 : s'organiser pour faire baisser les charges de structure (le loyer, le transport, les prestations externes de comptabilité), négocier de meilleures remises auprès des fournisseurs, se donner de la visibilité sont des projets collectifs qui leur tiennent à cœur. Emerge le projet d'une Plateforme numérique Click and Collect pour les disquaires, inspiré du site de réservation en ligne de Paris Librairies.

Début 2017, des disquaires se fédèrent, créent le premier Syndicat national des disquaires indépendants (GREDIN) et engagent une collaboration avec EPEC pour développer ce projet, voté en conseil d'administration du GREDIN.

Rendre visible le stock physique des disquaires sur un site internet commun permettra au grand public / clients potentiels, de découvrir l'étendue et la diversité de l'offre éditoriale des disquaires et de réserver un disque en ligne pour aller le chercher en magasin.

« Augmenter le trafic et les ventes dans nos magasins en donnant la possibilité à nos clients de vérifier la disponibilité d'un disque dans l'ensemble de nos boutiques, et le cas échéant, de le réserver. »

« Permettre aux clients et au grand public de découvrir l'étendue et la diversité de notre offre éditoriale et valoriser l'identité de chacun d'entre nous. »

⁴ Rise Conseil, étude réalisée pour le ministère de la culture, DGMIC, Etude sur la situation économique des disquaires indépendants en France, synthèse de travaux, 21 avril 2017

⁵ Source : Syndicat national de l'édition phonographique

Créer la Plateforme Click and Collect pour les disquaires, c'est développer le partenariat technique et financier pour :

- ✓ accompagner les disquaires à s'équiper (ordinateur, douchette code barre, logiciel de gestion) et à se professionnaliser à la gestion de stock, première brique du projet.
- ✓ élaborer un cahier des charges technique qui prévoira la création / récupération de bases de données de disques, le référencement du stock physique des disquaires, la mise en ligne du stock et son actualisation à chaque mouvement de stock, le fonctionnement du site et son modèle économique.
- ✓ lancer la conception de la Plateforme Click and Collect.

Piloter le projet de Plateforme Click and Collect pour les disquaires, c'est :

- ✓ associer et fédérer les disquaires autour de ce projet collectif à chaque étape du processus de création de la Plateforme.
- ✓ coordonner l'intervention des partenaires techniques et financiers.
- ✓ promouvoir le développement d'un service numérique articulant visibilité de l'offre éditoriale des disquaires et de l'identité de chacun, développement de la clientèle en ligne et achat en magasin.

EPEC et GREDIN ont présenté le projet de Plateforme Click and Collect pour les disquaires à la Journée des initiatives territoriales organisée par le ministère du travail, le 3 juillet 2018.

Optimiser la présence des disquaires sur internet sur la Plateforme Click and Collect génèrera l'augmentation des ventes de disques tout au long de l'année et soutiendra ainsi la compétitivité économique des disquaires.

Contact : Julie DAVID
Présidente du Groupement des
disquaires indépendants
nationaux - GREDIN
julie.david@the-walrus.fr

Appui au développement économique, de l'emploi et des compétences des commerces culturels

Le Pôle mutations économiques de la Direction Acteurs Economiques et Gestion des Compétences conduit des projets d'appui aux secteurs connaissant des difficultés dans leur développement économique et / ou dans la gestion de leurs emplois et de leurs compétences.

La démarche d'étude - actions et de management de projets de territoire est la suivante :

Partant de la demande du territoire (Gouvernance), le Pôle mutations économiques analyse la problématique socio-économique d'un secteur, détecte des besoins non couverts par un travail de terrain mené auprès des entreprises et des acteurs économiques, bâtit l'ingénierie des actions / expérimentations à conduire en y associant des partenaires opérationnels ad hoc, anime les partenariats institutionnels et développe des partenariats financiers.

Il capitalise les actions réalisées, évalue les expérimentations conduites pour les faire évoluer, les enrichir, les insérer dans une offre de service intégrée et conçoit une méthodologie de transfert pour les essayer.

Contact : Nathalie ROUX

Responsable du pôle mutations
économiques - EPEC
01 84 83 07 06

nathalie.roux@epec.paris

Claire ETIEN

Directrice Générale - EPEC

claire.etien@epec.paris

Alain GACHET

Directeur - Direction Acteurs
Economiques et Gestion des
Compétences - EPEC

alain.gachet@epec.paris